



## Succession curatelle

-----  
Par Lolipop

Bonjour mon frère est sous curatelle en EHPAD nous avons hérité d'un appartement ts les deux j y habite sa soeur j aurais voulu racheter la part de mon frère mais ni le juge ni la curatelle me donne son accord je n' ai pas pu avoir de réponses a ce sujet la qu en pensez vous svp merci cordialement

-----  
Par Rambotte

Sans ponctuation (les points, les virgules?) pour séparer les phrases et les groupes de mots (et des majuscules en début de phrase), c'est peu compréhensible.

Que veut dire "j'y habite sa s?ur" ?

J'essaye de retranscrire en mode lisible :

Mon frère est sous curatelle en EHPAD. Nous avons hérité d'un appartement tous les deux. J'y habite.

J'aurais voulu racheter la part de mon frère, mais ni le juge, ni la curatelle, ne me donne son accord. Je n'ai pas pu avoir de réponses à ce sujet là. Qu'en pensez-vous svp ?

Reste à caler "sa s?ur" dans ce texte. Voulez-vous dire que vous y logez sa s?ur (qui ne serait que votre demi-s?ur) ?